

## Réponse à la question de l'opposition posée par M. Mouak

Marie Philippe LUBET (Maire)

Vous savez M. Mouak que nous partageons la quasi-totalité de ce que vous venez de dire sur effectivement la dégradation du service et, je fais juste remarquer ce que tout le monde le connaît. On peut dire que chez nous comme d'autres communes, les anciens qui sont très attachés au bureau de Poste parce qu'ils ont aussi le souvenir du service public, et un peu le côté social que représentait la Poste. C'est terminé depuis quelques années, la Poste est une entreprise avec des missions de service public. Ces missions de service public elle a beaucoup de mal à les remplir effectivement pour plein de facteurs. C'est des facteurs RH (ressources humaines), c'est d'autres facteurs... Je ne vais pas être là non plus pour vous expliquer les problèmes de la Poste. On en a suffisamment de notre côté, on ne va pas partager forcément les leurs. Mais il y a quand même des raisons à cette dégradation du service public qui ne va pas aller en s'arrangeant. Et on pourra faire tout ce qu'on veut au niveau des communes. Je pense qu'il faut réagir différemment maintenant puisque le maintien coûte que coûte de la Poste telle qu'elle est là devient de moins en moins envisageable. Je pense qu'il y a une certaine maturité dans l'esprit des gens. Pas forcément justement de toutes les générations et qu'il faut réagir en terme de service public. Alors c'est un peu, je vais vous donner l'état d'avancement de notre travail depuis quelques temps. Nous rencontrons la Poste régulièrement et en fait aujourd'hui votre dernière phrase résume un peu tout « un service postal total et de qualité » on peut dire aujourd'hui peu importe aujourd'hui celui qui le prend en charge le service postal de qualité. Ce qui importe c'est effectivement que le service soit donné. Si il ne peut plus être assuré par la Poste il peut l'être différemment. Il y a des agences postales communales. On est une commune avec 7821 habitants exactement au dernier recensement. Très compliqué. Dans les petites communes, c'est plus simple d'avoir des agences postales communales, pour nous c'est quasiment impossible. On peut avoir une agence postale, un relais commerçant. En fait si on adopte cette façon d'assurer le service public de la Poste on peut dire que l'on ne ferme pas la Poste mais qu'on la déplace. Et on est en train de travailler là-dessus pour justement pouvoir ouvrir un service public de qualité avec des plages horaires importantes et qui répondra à l'ensemble de ce qui se fait actuellement au bureau de Poste. C'est à dire que les opérations bancaires chez nous c'est « *peanuts* » il y en a quasiment plus. On a quand même la problématique des personnes âgées et pour ces personnes là il y aura des possibilités aussi. Donc on travaille dessus. On vous donnera plus d'éléments quand on aura vraiment abouti sur l'avancée des travaux. Mais sur le principe on est d'accord avec vous sur la dégradation des services postaux.